

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL du 18 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix-huit novembre, à dix-neuf heures, le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Espace Albert POULAIN à Pipriac, sous la présidence de Madame GARDAN Christine, Présidente.

Présents :

LERAY Loïc, LECLERC Antinéa, BAUDU Gérard, GUERIF Martine, BRIZARD André (à partir du point 2), PAVOINE Jérôme, LARRAY Jacques, BAZIN Bruno, JARDIN Geoffrey, JOUADÉ Pierre, LEMOINE Gérard, LESIMPLE Mickaël, MORICEAU Marie-Françoise, ROULLEAU Christophe, MALEUVRE Valérie, BOISNARD Christine, THILLOU Yves, DANILO Franck, LANGE Jean-Marie, LUC Nelly, VOLAND Christian, PAPAIL Yves, BRUNARD Chryste, COUDRAIS Marie-Laure, SALMON Maurice Pierre, LOYER Françoise, CHRISTE Marc, BESQUEL Jean-René, RICORDEL Jérôme, JAN Emile, VERON Christophe, MENOUX Serge.

Absents(es) ayant donné procuration :

PERRIN Yvonnick à BAUDU Gérard, DANIERE Jacques à JOUADE Pierre, THEBAULT Yves à BRIZARD André, SAULNIER Aurélie à LANGE Jean-Marie, NICOLAS Erwann à GARDAN Christine, BOUREL Cécile à BESQUEL Jean-René,

Absents :

MELLET Yvon, BRIZARD André (jusqu'au point 1), LEMOINE Jean, DENIEL Franck, MINIER Vincent, MOREL Anthony, TEILLARD Louis, THOMAS Pierre, MERCIER José, CHERIF Catherine, CHAUDAGNE Michel, LE CHENECHAL Didier, GUERRO Pascal, MOTEL Jean-Yves,

Agents présents :

SIEPER Anita (DGS), AFFRE Sébastien (Responsable Technique), PIERSIELA Emilie (Responsable Communication), FLEHO Elisabeth (Responsable Finances), DUBOIS Jennifer (Responsable Redevance), NERZIC Marion (Responsable site de la Lande de Libourg), SEINGER Victoire (Responsable Collectes), DELARUE Pascale (Assistante de direction), GUIBERT Ronan (Responsable Déchèteries).



Mme Christine GARDAN ouvre la séance, et fait l'appel des délégués présents.
Monsieur LERAY Loïc est secrétaire de séance.



Ordre du jour

- **Institution et vie politique**
 1. Remise des pass déchets
 2. Présentation et adoption du rapport annuel 2019

- **Point pour information ne nécessitant pas de délibération.**

2020.11.001. Remise des pass déchets

Lors du comité syndical du 27 octobre, il avait été décidé que les pass déchets seraient distribués par les élus dans les mairies, Mme La Présidente avait aussi précisé que le Smictom s'adapterait en fonction de la situation sanitaire.

Aujourd'hui, compte tenu de la situation sanitaire, et devant l'incertitude de la durée de cette situation, il est proposé d'envoyer les pass déchets par la poste, en envoi simple

- Envoi en nombre cout : 15 000 € (réception à J+ 4)
- Mise de la lettre accompagnatrice sous enveloppe : cout par la poste : 4704 €
- Temps à passer si on le fait : 1 semaine à 4 personnes.

Les lettres seront imprimées et pliées par un imprimeur, cela reviendra moins cher que si nous imprimons nous-même.

Mme La Présidente propose que la mise sous enveloppe des lettres soit faite par des élus du Smictom. Cela permettrait d'économiser 4704 €.

Le bureau a donné un avis favorable à cette proposition.

Vu le CGCT,

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé et délibéré décide à l'unanimité des votants (vote à main levée)

- *De l'envoi des pass déchets par envoi en nombre.*
- *Que la mise sous enveloppe du courrier sera faite par les élus*
- *D'autoriser la Présidente à signer tout documents permettant l'application de cette décision.*

Vote : pour : 37, contre : 00, abstention : 00

2020.11.002. Présentation et adoption du rapport annuel 2019

Le rapport annuel 2019 a été présenté et commenté.

La version informatique du Rapport Annuel 2019, a été accessible par les élus dans l'espace dédié. à partir du vendredi 13 novembre 2021.

Un exemplaire du rapport annuel 2019 a été distribué lors de la séance.

Vu le C.G.C.T.,

Vu le budget du Syndicat,

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et délibéré décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) :

- *D'adopter le rapport annuel 2019*

Vote : pour : 39, contre : 00, abstention : 00

La séance est levée à 21h01